

Image not found or type unknown



un artisan déclaré électricien peut-il effectuer des travaux de peinture de logement?

Par **combspinas**, le 23/08/2023 à 08:32

Bonjour,

Mon fils handicapé a quitté son logement après avoir effectué l'état de lieux.

Le propriétaire lui a présenté un devis pour refaire toutes les peintures de ce logement.

Au-delà, que cela n'est pas justifié, le devis a été établi par une entreprise (2 personnes) inscrite au registre du commerce. Activité exercée : Electricité.

Je voudrais savoir si cela est légal, c'est-à-dire une entreprise électrique peut-elle rédiger des devis de travaux de peinture de logement et effectuer ses travaux de peinture de logement.

Merci de vos réponses

Par **Visiteur**, le 23/08/2023 à 08:35

Bonjour,

Peu importe.

Le devis n'a aucune utilité si le logement a été rendu conforme et que l'EDLS ne montre aucune dégradation par rapport à l'EDLE.

Par **Pierrepauljean**, le 23/08/2023 à 16:28

bonjour

avez vous comparé l'EDL d'entrée et celui de sortie pour vérifier s'il y a des dégradations ?

Par **Marck.ESP**, le **23/08/2023** à **18:23**

Bienvenue

Il est recommandé de faire appel à un professionnel qualifié pour chaque type de travaux à effectuer dans un logement. Cela permet de s'assurer que les travaux seront effectués correctement, mais aussi que le professionnel dispose des assurances nécessaires pour couvrir d'éventuels dommages.

Cependant et en principe, un électricien est un professionnel qualifié pour effectuer des travaux liés à l'électricité mais peut effectuer des travaux de peinture s'il a les compétences nécessaires pour le faire correctement et en toute sécurité.